



télesanté au travail à l'essai

■ Le Service de santé au travail a mis en place un dispositif de téléconsultation dans un camion aménagé.

■ Objectif : aller d'entreprises en entreprises pour éviter aux salariés de se déplacer.

■ Une infirmière mène l'entretien médical.

Marine PETIT

m.petit@dordogne.com

Dans la cour de l'entreprise HMS-Vilgo, un étonnant camion est garé sur le parking. Le Service interentreprise de santé au travail de Dordogne (SIST 24) a mis en place ce poids lourd dédié à la téléconsultation. Une première unité mobile pour réaliser sa visite médicale sans avoir à s'éloigner de son travail.

Pour l'occasion, Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État chargé de la santé au travail, est venu visiter ce service de santé sur roues à Creysse. « C'est un lien entre la médecine du travail et les employeurs », résume-t-il.

Une infirmière sur place, un médecin à distance

En phase de test, le camion du SIST 24 est déjà opérationnel. « C'est un projet pilote de télé-santé mais il faut savoir que



Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État chargé de la santé au travail, a fait une simulation d'une visite médicale avec l'infirmière et le médecin en visioconférence. PHOTO DR

15 % des consultations se font déjà à distance », ajoute-t-il.

Cette première unité mobile de télé-santé en France se déplace d'entreprises en entreprises pour rencontrer les salariés jusqu'à trente à quarante minutes de Bergerac. Une infirmière mène la consultation et un médecin supervise la visite médicale à distance.

Dans ce prototype de première génération, l'infirmière effectue différents contrôles sur le salarié. « On écoute le cœur, on surveille les tympans et la capacité respiratoire », explique Mélissa Le Mindu, l'infirmière.

Une fois les premiers examens réalisés, une connexion vidéo se fait avec le médecin. « Je m'occupe de la manipulation et il entend et voit tout. Comme une consultation normale », ajoute-t-elle. Si besoin, cette dernière prend du temps pour discuter, seule, avec le salarié à la suite de la visio. « C'est une médecine du travail de proximité et tournée vers l'avenir. On répond à des besoins tout en restant humains », ajoute Laurent Pietraszewski.

Avec le chauffeur du poids lourd, seule l'infirmière se déplace dans les entreprises. Le médecin reste à son cabinet ou simplement chez lui. « Avec cette cabine, on est capable de venir sur site sans faire déplacer tout le monde », constate le secrétaire d'État.

dent du Service de santé au travail de Dordogne. « Et une heure de route faite par le salarié est une heure de perdue », admet Laurent Eecke.

Dans le département, le SIST s'occupe de près de 66 000 salariés et 8 600 chefs d'entreprises qui ont leurs droits. « On a beaucoup de monde à surveiller, mais on veut servir aussi bien les entreprises des campagnes que celles situées dans les agglomérations », assure Philippe François.

Cette initiative pourrait se développer dans d'autres départements selon les besoins des salariés et des travailleurs. « Comme le test fonctionne bien, le but est de pouvoir tourner encore plus dans les territoires qui n'ont pas de maison de santé ou qui en sont trop éloignés », conclut Laurent Eecke.

Depuis un décret entré en vigueur en 2017, la visite médicale est désormais fixée à tous les cinq ans pour les salariés. Quatre ans pour les salariés affectés à un poste à risque.

Par ailleurs, le SIST 24 recrute des psychologues pour répondre aux besoins « car il y a beaucoup de fatigue dans les entreprises. On fait évoluer les effectifs en fonction de la société et de la démographie ».

Des créneaux de vaccination au SIST 24



Les salariés, volontaires, âgés de 55 à 69 ans, peuvent se faire vacciner avec l'AstraZeneca au Service de santé au travail à Périgueux.

Depuis une quinzaine de jours, le Service de santé au travail vaccine des salariés volontaires à son siège social de Périgueux et à son centre de Bergerac. « Les salariés nous appellent et ont les inscrits sur des listes », explique Valérie Desfrancois, chargée de communication du SIST 24.

Cette campagne de vaccination concerne les salariés d'une entreprise, âgés de 55 à 69 ans. Les piqûres sont réalisées avec

le vaccin AstraZeneca. Les dates de rendez-vous sont plus ou moins rapides « en fonction des doses. Il y a environ une dizaine de personnes qui se font vacciner les vendredis ».

Mais « on pourrait vacciner encore plus de salariés si on avait les doses », ajoute-t-elle. Quatre médecins du travail du dispositif « peuvent se mettre disponibles pour vacciner les salariés » en cas d'accélération de l'opération.

À l'écoute des salariés

La structure du camion est quant à elle historique. « On a gardé un de nos véhicules tout en le digitalisant. On fait du neuf avec du vieux », sourit Laurent Eecke, directeur du SIST 24.

Cette démarche de médecine ambulante « suit l'évolution de la société et les différents problèmes que l'on peut rencontrer », poursuit Philippe François, prési-



Le secrétaire d'État a rencontré Mélissa Le Mindu, l'infirmière qui opère dans le camion aménagé du SST. PHOTO DL